**CPL**

**vendredi 26 septembre 2014**

Début de la réunion à 11H40.

**1 - MSO (Mises Sous Objectifs) et MSAP (Mise Sous Accord Préalable) :**

19 médecins sont poursuivis pour prescriptions excessives d’Indemnités Journalières (IJ). 18 ont accepté la MSO, 1 seul a refusé.

A. Robinet, président de la section médecins, s'insurge contre ces procédures dirigées par des administratifs qui ne viennent jamais sur le terrain. Pas de réponse de la Caisse.

**2 - Dispositif Carto Vaccins :**

Présentation d’un dispositif de recensement des vaccinations par territoires, avec ensuite sensibilisation des professionnels de santé concernés.

Les médecins sont très choqués de découvrir que GSK figure au Comité de Pilotage. Par ailleurs, l'URPS est y affichée aussi, mais aucun des membres présents n'est au courant ... Nous exigeons que l’URPS ne soit pas utilisée à son insu pour cautionner des dispositifs CPAM.

**3 - Contrat d'Accès aux Soins (CAS) :**

Au niveau national :

 . 8040 médecins ont respecté le contrat.

 . 2498 n'ont pas respecté, mais 1925 en sont très proches.

Dans les Yvelines :

298 signataires. 22 réclamations, en cours d'analyse au national.

Pas de chiffres CAS transmis aux médecins signataires dans le 78, car pas consolidés, ce qui déclenche la colère des confrères. De plus, un document de la CPAM explique que les majorations MIC et MSH ne sont versées que si la consultation a été facturée au tarif opposable, condition qui n’a jamais figuré au contrat.

Grosse discussion sur ces courriers signés de M. Négaret mais dont il ignore le contenu. Et sur les réponses jamais obtenues parce qu'elles viennent de la CNAM.

Les médecins rappellent que les complémentaires ne remboursent toujours pas les dépassements.

La CPAM ne semble pas très à l'aise sur tous ces points.

L'avenant 8 surveille aussi les pratiques tarifaires excessives, et le 78 sera prochainement ciblé.

**4 - Non substituable (NS) :**

Action nationale : cible : médecins avec NS >50%. 22 médecins sont concernés dans le 78. Je demande si les hospitaliers sont surveillés et poursuivis : non.

**5 - Prescription de Rosuvastatine et Ezetimibe :**

Entente préalable nécessaire pour les nouvelles prescriptions, avec réponse de la CPAM sous 15 jours.

Pourquoi cette nouvelle disposition alors que ces molécules sont sur le marché depuis longtemps ? Parce que la France est très atypique par rapport aux autres pays d'Europe.

Certains médecins, qui manifestement prescrivent beaucoup de Rosuvastatine, ralent beaucoup.

J’en profite pour souligner l’influence de l’industrie pharmaceutique dans ces prescriptions, avec un rappel sur la présence de GSK dans le dispositif Carto Vaccins.

**6 – Formulaires CERFA délivrés aux médecins :**

Disparition des enveloppes bleues. Et disparition prévue des ALD non sécurisées.

On en profite pour demander pourquoi la CPAM 78 est l'une des rares à demander aux médecins de venir chercher les imprimés dans des centres de plus en plus éloignés. Réponse : ça dépend des contrats entre les Caisses et les producteurs d'imprimés (livraison comprise ou non).

**7 – Contrôles des médecins :**

7 thèmes sont retenus pour notification d'indus, avec courrier envoyé cet été. Nous ne pouvons évidemment pas savoir à qui.

Fin de la réunion à 13H40.